

Direction de la communication,
du dialogue citoyen
et de l'attractivité territoriale
05 59 46 60 40
communication@bayonne.fr

Le 25 avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUARTIER SAINT-BERNARD Végétalisation et aménagement des espaces publics 32 arbres et 300 arbustes plantés



En octobre dernier la Ville de Bayonne présentait aux habitants du quartier le projet de requalification des espaces publics de Saint-Bernard (entre l'avenue du banc de Saint-Bernard et le chemin de Saint-Bernard), visant à améliorer le cadre de vie, mieux définir les espaces et les verdir. Aussi, les travaux relatifs à ces aménagements sont désormais achevés. La cour de l'ancienne école devrait accueillir des espaces partagés et de jeux pour les plus jeunes pour compléter ce projet.

Le projet de transition écologique et solidaire voté en décembre 2023 affiche la volonté de renforcer la résilience et l'adaptation de la ville au changement climatique. Le déploiement de trames de fraîcheur, le développement de la présence de la nature en ville et la désimperméabilisation des sols s'inscrivent dans cette démarche globale, et viennent compléter la plantation de la mini forêt voisine. Quelques places de parkings, présentes en nombre dans le secteur, ont été remplacées par des plantations (arbres et massifs fleuris) pour créer des espaces plus verts et plus agréables à vivre et apporter un peu de fraîcheur. Dans le cadre de ces travaux, la Ville de Bayonne a également réalisé la plantation d'arbres et de haies permettant de créer une barrière végétale entre le hameau et la route, voire le port, afin de préserver les habitants et leur confort. Au total 32 arbres et 300 arbustes ont été plantés. Du mobilier urbain viendra compléter l'ensemble.

Pour les familles et les plus jeunes, la Ville a confirmé son souhait d'ouvrir la cour de l'ancienne école Marie-Curie au public, selon les horaires de l'arrêté jardins (de 8h30 à 18h en hiver et à l'automne, et de 8h30 à 20h30, le printemps et l'été). D'ici la fin de l'année, elle sera transformée en un square convivial où l'aire de jeu sera complétée de bancs et de plantations, et le terrain multisport conservé. Dans le cadre du plan Ville nourricière, la Ville étudie la possibilité de mise à disposition d'un espace pour la création d'un jardin partagé intégrant des arbres fruitiers.